

Conseil Municipal

Séance du 18 janvier 2023

Compte rendu des décisions

Après avoir déclaré ouverte la séance ordinaire du Conseil Municipal à 19H33, Monsieur ROBERT, 1er adjoint au Maire, président de la séance, a fait l’appel nominal des conseillers et a constaté que le quorum était atteint.

Etaient présents : Jean Michel ROBERT, Brigitte SVITEK, Pierre BEGHIN, Latifa HASNI, Michel ROGER, Annick LEFEZ, Marie Christine FOULET, Jackie CHERFILS, Olivier MASSY, Gérard KOTUSIK, Céline DERACHE, Chahinumsse AZOUZA, Florian CHABOD, Frédéric DO CABO, Emilie DORR, Karine GRUBSKI

Excusés avec pouvoir : Serge MACUDZINSKI donne pouvoir à Jean Michel ROBERT, Rosine GRANDIN donne pouvoir à Annick LEFEZ, Daniel DERNIAME donne pouvoir à Chahinumsse AZOUZA, Caroline BREBANT donne pouvoir à Gérard KOTUSIK

Absents-es : Sylvie FERRETE LOPES, William MAYEUX, Ezéquiel FERREIRA

A été désigné, comme secrétaire de séance, M. Jackie CHERFILS, qui l’a accepté.

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2022, est approuvé à l’unanimité, après avoir corrigé que M. DO CABO n’a pas pu intervenir car il était absent. Il faut le remplacer par M. CHABOT.

* **Introduction de M. ROBERT (absence de M. le Maire)**

M. le Maire est souffrant, et est donc absent pour présider la séance de ce soir.

Deux notes sont ajoutées à l’ordre du jour, il s’agit de la demande du SIRESCO de donner un avis sur deux villes démissionnaires du Conseil d’Administration de l’établissement public.

* Bilans des différentes manifestations de fin d’année 2022 :

Les différents des manifestations de fin d’année ont été remis sur table, **M. ROBERT** donne les principales données de ces bilans (session de l’accueil de loisirs de Noël, bilan des permanences numériques, bilan du village de Noël ainsi que le troc livres à la bibliothèque, l’arbre de Noël des enfants, le spectacle du 10 décembre, le goûter des seniors de Noël, la distribution des colis aux seniors, colis aux familles, vœux du maire.

* Suivi des décisions de la séance du 14 décembre 2022 :

Est présentée, la suite donnée aux décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre dernier.

* Motion sur la préoccupation des collectivités territoriales sur les conséquences de la crise financière sur les finances locales :

Après une présentation par **M. ROBERT**, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide d’adresser une motion sur la profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d’une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population. Cette motion sera adressée à Mme la Préfète et Mme la Première ministre.

* Programme de réunions avec la population :

**M.ROBERT**, propose, suite à la réunion du Bureau Municipal une liste de réunions à prévoir avec la population sur divers sujets.

* Installation d’une association dans la petite maison de gardien à Mandela :

Après une présentation, le Conseil Municipal, donne un avis favorable pour l’installation de l’association « entraide amicale » dans la petite maison de gardien à Mandela, pour une utilisation modérée des lieux.

* Actions à lancer dans le cadre de la défense des hôpitaux publics de Creil et de Senlis :

Après une présentation par **M. ROBERT**, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de constituer un groupe de travail afin de réfléchir aux actions à mener pour la défense des hôpitaux de Creil et de Senlis, dont la situation ne fait qu’empirer. Le groupe de travail sera constitué de Mme HASNI, Mme FOULET, Mme AZOUZA, Mme GRUBSKI, M. ROBERT. D’autres élus-ues pourront venir compléter ce groupe.

* **Avis et décision**
* Cabinet du maire
* Convention de formation des élus-ues avec le CIDEFFE :

Après une présentation, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de signer une convention de formation avec le CIDEFFE, convention collective qui permet d’avoir de meilleurs tarifs. Le coût sera intégré au budget primitif 2023.

* Administration générale, finances, personnel
* Nouvelle organisation des services suite aux différents départs :

Après une présentation par **Mme HASNI**, le Conseil Municipal est informé de nouvelles organisations au sein des services communaux :

* Départ d’un poste à 80% au service culturel, pas de recrutement interne, le poste est confié à Mme LENAIN, qui conserve l’accompagnement du fonctionnement de la crèche
* Pour l’enfance, le poste de coordinatrice petite enfance, enfance, jeunesse disparaît
* La responsabilité du service enfance est confié à Mme AYRAULT, qui était jusqu’ici adjointe à la coordinatrice
* Suite au départ d’un agent à 80% qui suivait les questions du logement, pas de recrutement extérieur, les missions sont confiées à Mme KOTUSIK pour une journée et demie par semaine, en plus de ses autres missions en secrétariat et accueil (enfance, mairie)

Les trois agents ont donné leur accord pour ces modifications et l’avis du Comité Social Technique a été sollicité.

Ces modifications permettent de mettre de la rigueur dans les organisations tout en continuant de répondre aux besoins de la ville et maintenir le service public. D’autres évolutions, auront lieu et seront présentées en séance de Conseil au fur et à mesure.

* Convention Territoriale Globale avec la Caisse d’Allocations Familiales :

Après une présentation, le Conseil Municipal, à l’unanimité, adopte les teneurs de la convention de partenariat avec la Caisse d’Allocations Familiales, dite convention Territoriale Globale et autorise M. le Maire à signer celle-ci. Pour rappel, ce n’est pas un dispositif financier mais une cohérence d’intervention sur le territoire, qui repose sur les conventions d’objectifs et de financement existants ainsi que sur de nouvelles fiches d’actions, comme par exemple le projet de relais petite enfance multi communal.

* Avenant à la convention avec l’OTSI :

Après une présentation de **M. BEGHIN**, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de signer un avenant à la convention avec l’Office de Tourisme de l’ACSO, afin de pouvoir refacturer les fluides pris en charge par l’OTSI et la participation à l’achat de matériel en commun.

* Festival Sud Oise sur Scène édition 2023 :

**M. BEGHIN** : après un bilan effectué entre tous les partenaires, est proposé que l’édition 2023 du Festival Sud Oise sur Scène de déroule du 16 au 26 novembre 2023, 16 spectacles sont prévus sur trois lieux différents (Saint Maximin, Saint Vaast les Melo et Thiverny).

Le Conseil Municipal, sera informé de la finalisation du projet.

* Contrat de vacation pour la programmation du festival Sud Oise sur Scène :

Après une présentation, le Conseil Municipal décide de recruter un chargé de mission vacataire pour la programmation du Festival Sud Oise Sur Scène, et ce comme l’année passée.

* Travaux et urbanisme
* Proposition de travaux sur l’éclairage public avec le SE 60 :

Après une présentation, le Conseil Municipal, à l’unanimité, acte le principe d’inscrire la première phase de travaux de modernisation de l’éclairage public sur la zone d’activité, qui est la plus énergivore. Le reste à charge pour la ville oscille entre 20% et 40%, selon si le département vient abonder les travaux, qui seront réalisés par le Syndicat d’Electricité du département. Un plan pluriannuel devrait bientôt être proposé qui intégrera toute la partie restant sur la zone d’activités et le village.

* Point sur les travaux :

Le Conseil Municipal est informé d’un point sur les travaux réalisé et en cours et notamment : diverses plantations, élagages, plateau ralentisseur devant le lycée Laversine, la fin des travaux des abords de l’église et à la crèche (visiophone)

* Modification du sens de circulation Rue des fontaines :

Suite à l’ouverture du lotissement Clos des Fontaines, la circulation automobile est plus dense sur des Fontaines ; auparavant il y avait déjà des gros problèmes de stationnement sur les trottoirs, un non- respect du 30km/h et donc une insécurité des piétons.

Après une présentation des différents scénarii, le Conseil Municipal, à la majorité, décide la mise en place provisoire (en attendant des travaux pérennes sur la rue) le nouveau sens de circulation suivante :

* Un sens unique après la sortie du parking de l’immeuble du 2 rue Jean Jaurès jusqu’au Caspernets,
* Un stationnement en quinconce pour ralentir la vitesse des automobiles
* Un marquage au sol, au rétrécissement de la rue, afin de protéger le passage des piétons et ce jusqu’à l’entrée du Clos des Fontaines
* Création de places de stationnement en « zone bleue » autour de l’église :

Après une présentation par **M. CHERFILS**, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide, compte tenu que peu de places de stationnement restent disponibles dans la journée pour les riverains, et ce malgré la création d’un certain nombre lors des travaux de revalorisation des abords de l’église, la création de 5 places de stationnement en zone bleue, pour favoriser la rotation des véhicules.

* Convention avec le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) pour la création de nouvelles prises pour la fibre optique :

Compte tenu de nouvelles habitations, qui n’étaient pas prévues dans la convention initiale, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de signer une nouvelle convention avec le SMOTHD, pour 35 prises pour la deuxième partie du lotissement du Tropique. Une dépense d’un montant de 44.165,52 € TTC est à inscrire dans le cadre du budget primitif 2023, le principe étant que toute nouvelle construction est éligible à la fibre.

* Culture/sport/loisirs
* Premières pistes pour la programmation Saint Maximin Variétés 2023 :

Après une présentation de **M. BEGHIN**, le Conseil Municipal est informé des premières pistes pour la programmation Saint Maximin Variétés, prévu entre le 8 et 12 mars 2023.

* Ouverture de la bibliothèque le mercredi au public :

Après une présentation de M. BEGHIN, le Conseil Municipal décide la réouverture au public le mercredi matin de la bibliothèque municipale, pour accueillir le public divers mais également des groupes de l’accueil de loisirs sur demande, en fonction des animations proposées.

* Printemps des poètes :

Le Conseil Municipal est informé de la programmation complète du printemps des poètes édition 2023, qui se clôtura le mercredi 22 mars prochain, par la lecture de poèmes et remise de recueils.

* Social
* Repas des seniors du 19 février 2023

Après une présentation par M. ROBERT, le Conseil Municipal, approuve le programme et le menu pour ce repas prévu le 19 février prochain pour les seniors.

* Demande de retrait de deux villes du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO) :

**M. ROBERT** : la commune de Saint Maximin a été sollicité par le SIRESCO pour délibérer sur la sortie de deux villes du Syndicat : Brou-sur-Chantereine et Arcueil.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, donne un avis favorable pour le retrait de ces deux villes au Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective.

L’ordre du jour, étant épuisé**, Monsieur ROBERT**, président de séance clôt la séance à 22H50